Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *La passion du sport*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 369
Dossier : 190633

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Etienne et l'Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire (ECSEL) - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :

M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *La passion du sport*
Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Délibération n° : 369
Dossier : 190633

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative
Objet : Convention de partenariat entre la Ville de Saint-Etienne et l'Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire (ECSEL) - Approbation.

□ Rappel et Références :
La Ville de Saint-Etienne accompagne une politique sportive de proximité recherchant notamment une meilleure accessibilité à la pratique sportive des publics et des enfants, promeut les associations sportives locales qui sont piliers de la pratique sportive, la création de passerelles entre publics, associations du territoire et institutions locales.
Pour ce faire, la municipalité s'implique dans la conduite de projets tels que :
- des partenariats avec l'Education nationale sur le temps scolaire,
- des offres sportives de proximité en direction des structures socio-éducatives, des structures accueillant des personnes âgées, des structures accueillant des personnes en situation de handicap et /ou d'exclusion,
- des offres sportives pour les enfants en période de vacances scolaires via ses «écoles municipales de cyclisme, multisports et voile».

□ Motivation et Opportunité :
Le sport est un facteur d'épanouissement personnel, créateur de liens sans pareil en faveur du mieux-vivre ensemble. C'est pour cette raison que le « sport pour tous » est devenu une ambition clé : garantir que chaque stéphanois, quel que soit son âge ou sa catégorie sociale, puisse avoir accès librement à la pratique sportive de son choix.

La Ville de Saint-Etienne a étoffé son offre sportive à destination des plus jeunes, pour qu'ils puissent expérimenter plusieurs sports avant de choisir d'en pratiquer un en club. C'est dès le plus jeune âge que la passion sportive se manifeste et que les habitudes d'une pratique régulière d'une activité physique s'acquièrent.

Ainsi, l'école municipale des sports, qui accomplit des missions d'initiation essentielles à destination de la jeunesse, a vu son offre étoffée.

Sa section cycliste a en particulier été développée à Saint-Etienne, capitale historique de cycle depuis les frères Gauthier, terre d'accueil régulière de nombreuses compétitions cyclistes.

Le cyclisme étant de plus en plus pratiqué et pour répondre à cette forte demande, la Ville a fait le choix de renforcer ses partenariats avec ses principales associations sportives dont l'Ecsel, et de proposer de nouvelles animations.

Chaque année, de nombreux enfants sont formés à l'école municipale, accompagnés par des éducateurs sportifs municipaux diplômés et/ou des associations spécialistes de l'activité proposée. Les leçons insistent sur une pratique en toute sécurité, mais aussi sur la bonne compréhension du code de la route pour circuler de manière sûre autour des véhicules.

□ Contenu :
Il convient de formaliser le partenariat entre la Ville de Saint-Étienne et l'Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire dans les domaines de l'éducation, du sport et de la cohésion sociale, par le biais d'une convention de partenariat pour la saison 2019-2020.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :
- Coût total investissement TTC : dont TVA :
- Coût total annuel fonctionnement TTC : dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne et l'Espoir Cycliste Saint-Étienne Loire,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au dossier ainsi que tous les actes de gestion liés à celui-ci.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire**
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjointe déléguée** **Brigitte MASSON**